MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (Les Veys)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/36 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 2 – Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 05. Agir pour une mosaïque de paysages vivants et fonctionnels - M15. Réinventer un bocage arboré et fonctionnel - Mares

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentanles-Marais (Les Veys), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige **COLLETTE** (pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF), Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES** (pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE)

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche - pouvoir d'Aurélie GIGAN)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise — pouvoir de Bertrand LECONTE), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer — pouvoir de Miche MAUDUIT), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan - pouvoir de Gérard VOIDYE), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Laurent HUET), Aurélien MARION (Appeville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec – pouvoir de Valérie TORTEL), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – pouvoir de Christophe FOSSEY), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT)

avec voix consultative

Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic **NOUVELOT, Marianne ROZET**

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Louis LECAPLAIN (Grandcamp-Maisy — voix consultative), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Marianne TAP (Hémevez — voix consultative), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Dézert), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien MINICONI (Sous-préfet de Coutances), Adrien ALLARD (Sous-préfet de Bayeux), Marie COUELLIER (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Nicolas FILLOL, Arnaud FEREY

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/36 Finances locales — Décisions budgétaires — Budget et comptes — AMBITION 2 — Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 05. Agir pour une mosaïque de paysages vivants et fonctionnels - M15. Réinventer un bocage arboré et fonctionnel - Mares

Afin de restaurer les zones humides de hauts pays et d'impulser une dynamique de préservation d'entités bocagères structurantes de notre patrimoine naturel, le Parc naturel régional met en œuvre, depuis 2014, un programme de restauration de mares sur son territoire.

Au total, plus de 135 mares ont fait l'objet d'intervention de type débroussaillage, bûcheronnage, curage et/ou pose de clôture, sur des terrains privés ou publics. Certaines mares peuvent également être équipées de pompes de prairies pour l'abreuvement des animaux.

Elles retrouvent ainsi une fonction utilitaire dans le système agricole, ce qui constitue la meilleure garantie de leur maintien dans le temps.

Ces travaux sur les mares sont des travaux d'investissement, mais étant réalisés sur des terrains essentiellement privés (majorité d'agriculteurs, avec quelques particuliers et communes), le Parc naturel régional les inscrits en dépenses de fonctionnement, car non constitutifs d'actifs pour celui-ci.

Code budgétaire : 24_M152_MARES

Dépenses de fonctionnement 2024		Recettes de fonctionnement 2024	
61521 — Entretien de terrains	40 000,00 €	7472 RÉGION	4 000,00 €
		7473 CD14	2 000,00 €
		74748 COMMUNE ST NICOLAS DE PIERREPONT	2 000,00 €
		747888 AESN	32 000,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			40 000,00 €

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20240326-DELIB CS2024_36-DE Date de télétransmission : 30/04/2024 Date de réception préfecture : 30/04/2024



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents y afférents. **ADOPTÉ à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Transmis en préfecture le 29 avril 2024

Benoït FIDELIN,

Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Pout de BR 137

3 Village Contr. d'Onvey BP 137
Saint-Grand Les-MARAIS
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 vinfo@parc-cotentin-bessin.fr

